

AIGUES MORTES ET LA CONCURRENCE AVEC MARSEILLE

C'est de cette ville que Louis IX part par deux fois pour les [Croisades](#) : la [septième croisade](#) en 1248 et la [huitième croisade](#) en 1270 pour Tunis, où il meurt de [dysenterie](#), du [typhus](#) voire de [scorbut](#) selon les historiens.

1270 constitue à tort, pour beaucoup d'historiens, la dernière étape d'un processus engagé à la fin du ^x^e siècle. Le jugement est hâtif car le transfert de croisés ou de mercenaires à partir du port d'Aigues-Mortes a continué. L'ordonnance donnée en 1275 au chevalier Guillaume de Roussillon par Philippe III le Hardi et le pape Grégoire X après le concile de Lyon de 1274 en guise de renfort à Saint-Jean-d'Acre en Orient démontre que l'activité maritime y perdure toujours en vue d'une neuvième croisade qui n'aura jamais lieu[63]. De ce fait, de 1270 découle la croyance populaire voulant que la mer atteigne Aigues-Mortes à cette époque. En fait, comme le confirment les études de l'ingénieur [Charles Léon Dombre](#), l'ensemble du port d'Aigues-Mortes comprenait le port proprement dit, qui se trouvait dans l'[étang de la Marette](#), le Canal-Viel et le Grau-Louis, le Canal-Viel étant le chenal d'accès à la mer. C'est sur le Grau-Louis qu'est construite aujourd'hui [La Grande-Motte](#).

Au début du ^{xiv}^e siècle, [Philippe le Bel](#) utilisa le site fortifié pour y incarcérer les [Templiers](#). Entre le 8 et le 11 novembre 1307, quarante-cinq d'entre eux furent mis à la question, reconnus coupables et retenus prisonniers dans la [tour de Constance](#)[64].

Au début du ^{xv}^e siècle, d'importants travaux sont entrepris pour faciliter l'accès d'Aigues-Mortes à la mer. L'ancien Grau-Louis, creusé pour les croisades, est remplacé par le Grau-de-la-Croisette et un port est creusé à l'aplomb de la Tour de Constance. **Celui-ci perd son importance, dès 1481**, lorsque la [Provence](#) et [Marseille](#) sont rattachés au royaume de France. Seule l'exploitation du sel du [marais de Peccais](#) incite [François I^{er}](#), en 1532, à faire relier les [salins d'Aigues-Mortes](#) à la mer. Mais ce chenal, dit Grau-Henri, s'ensable à son tour. L'ouverture, en 1752, du [Grau-du-Roi](#) résout pour un temps le problème. Celui-ci trouve enfin une solution, en 1806, en transformant Aigues-Mortes en port fluvial grâce au [canal du Rhône à Sète](#)[66] (qui débouche dans l'étang de Thau).